Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Succession, donation importante à un frère et usufruit

Par Celine0612

Bonjour à tous,

J'aimerais avoir vos lumières sur un cas de succession.

Le contexte : Notre père est remarié sous le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale. Nous sommes 3 enfants d'un premier lit.

La donation au premier frère : Notre père lui a donné un appartement par le passé (valeur initiale de 200 000 ?, évaluée aujourd'hui à 345 000 ? au moment du règlement, car faite "hors part successorale"). Récemment, notre père a abandonné son usufruit, et mon frère en a donc la pleine propriété et va y habiter.

Ma situation : J'ai reçu une donation de mon côté évaluée à 44 000 ? et j'ai une dette/prêt envers notre père de 75 000 ? qui sera réintégrée dans les comptes.

La simulation actuelle :
En prenant uniquement l'appartement (345 000 ?), ma donation (44 000 ?) et mon prêt (75 000 ?), la masse de calcul s'élève à 464 000 ?.
Avec un partage théorique à parts égales (1/3 soit ~154 666 ? bruts par enfant), et après déduction de ma donation et de mon prêt, ma part nette théorique s'établit à environ 35 600 ?.

Mes questions :

Le fait que notre père ait abandonné l'usufruit à mon frère (qui a désormais la pleine propriété) change-t-il quelque chose à la réintégration de la valeur de l'appartement dans la succession le jour J ?

Comment appréhender l'écart entre la pleine propriété d'un bien de 345 000 ? pour l'un et une part nette aussi réduite pour l'autre ? Je précise que le but de mon père est de me déshériter.

Merci d'avance pour vos retours ou vos conseils d'expériences !